

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur Belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

05161931

Déposé au greffe du Tribunal
de Commerce d'Eupen

31-10-2005

le Greffier

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/11/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : DETHIER et Fils**Forme juridique :** Société Privée à Responsabilité Limitée**Siège :** 4750 Butgenbach (Weywertz), Bahnhofstraße n° 47**N° d'entreprise :** 459.009.146**Objet de l'acte :** Suppression de la valeur nominale des parts - Conversion du capital en Euro -
Refonte intégrale des statuts**Texte :**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée « DETHIER et Fils », ayant son siège social à 4750 Weywertz, Bahnhofstraße n° 47, commune de Butgenbach, tenu devant Maître Erwin MARAITE, docteur en droit, notaire à la résidence de Malmedy, notaire-gérant de la société civile ayant emprunté la forme d'une société privée à responsabilité limitée "Erwin MARAITE, Notaire", le onze octobre deux mil cinq, "Enregistré à Stavelot, le dix-huit octobre deux mil cinq, volume 421, folio 15, case 5, six rôles sans renvoi au droit de vingt-cinq Euro (25 EURO) par l'inspecteur principal S. BERGS", il résulte que les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité des voix:

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

L'assemblée a décidé de supprimer la valeur nominale des parts sociales et de transformer les sept cent cinquante (750) parts sociales en sept cent cinquante (750) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'assemblée a décidé de convertir le capital social de sept cent cinquante mille francs belges (750.000 BEF) en dix-huit mille cinq cent nonante-deux Euro un Cent (18.592,01 €).

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'assemblée a décidé de supprimer le texte des statuts et de le remplacer intégralement.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

L'assemblée a conféré à la gérance tous pouvoirs aux fins d'exécution des résolutions qui précèdent, et à Monsieur DETHIER Didier, domicilié à 4950

Volet B - Suite

Faymonville, rue Mon Antône n° 81 et à Monsieur DETHIER Stany, domicilié à 4750 Weywertz, Bahnhofstraße n° 47, avec faculté d'agir ensemble ou séparément et avec faculté de substitution, tous pouvoirs aux fins d'opérer la modification nécessaire auprès du Tribunal du commerce.

Pour extrait analytique conforme,

Erwin MARAITE,
Notaire.

Déposés en même temps: expédition du procès-verbal et les statuts coordonnés